

Rapport de fin de mandat du Comité d'experts en matière d'écoles tolérantes

À L'ATTENTION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Juin 2016

Juin 2016

Madame la Ministre,

C'est avec grand plaisir que le Comité d'experts en matière d'écoles tolérantes vous présente son rapport de fin de mandat. Nous sommes heureux de présenter au ministère de l'Éducation nos réflexions finales sur le déploiement et l'affectation de ressources et sur l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques visant à favoriser un climat scolaire positif dans les écoles de l'Ontario.

Depuis ses débuts, le Comité d'experts en matière d'écoles tolérantes a appuyé le Ministère dans la création de ressources clés et lui a offert des conseils sur les façons de mobiliser les connaissances et de mettre à contribution toute la communauté scolaire, y compris les parents et les partenaires communautaires. Notre travail a permis de cerner un certain nombre de domaines sur lesquels le Ministère doit se concentrer afin de continuer d'avoir une forte influence sur la sécurité et le bien-être des élèves. Le rapport ci-joint présente les principales réflexions tirées de nos réunions au cours des quatre dernières années et se termine par quelques suggestions de mesures à prendre dont le Ministère devrait tenir compte pour l'avenir.

La lutte contre l'intimidation et la violence dans les écoles requiert des efforts de collaboration entre les éducatrices et éducateurs, les parents, les élèves et les organismes communautaires. Les enfants de tout âge et de capacités diverses réussissent mieux lorsqu'ils évoluent dans un climat scolaire positif. Par conséquent, la création de communautés scolaires sécuritaires et attentives qui favorisent le bien-être des élèves dans chacune des salles de classe de l'Ontario est une priorité du ministère de l'Éducation.

Nous encourageons le Ministère à continuer de mettre l'accent sur la hausse des niveaux de réussite et sur le bien-être de nos élèves des Premières Nations, des Métis et des Inuits. En outre, nous conseillons vivement au Ministère de porter une attention particulière aux élèves qui sont en marge, que ce soit en raison de leur statut socioéconomique, leur origine ethnique, leur race, leur santé mentale, leurs besoins particuliers en matière d'éducation, leur orientation sexuelle ou leur sexe. La promotion de la sécurité et du bien-être des élèves de ces catégories facilitera grandement le bien-être et la sécurité de l'ensemble de l'école et de la communauté.

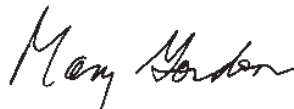
Les membres du comité d'experts ont accepté avec enthousiasme les objectifs de la nouvelle vision de l'éducation en Ontario. La création de salles de classe sécuritaires et positives constitue une étape fondamentale pour l'atteinte de notre objectif d'excellence dans la réalisation, l'équité et le bien-être de nos élèves. Nous sommes fiers de cette vision et confiants que l'atteinte de ces objectifs donnera confiance à toutes les citoyennes et tous les citoyens de l'Ontario en la qualité et la valeur de notre système d'éducation.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.



Bruce Ferguson

*Coprésident, Comité d'experts en matière
d'écoles tolérantes*



Mary Gordon

*Coprésidente, Comité d'experts en matière
d'écoles tolérantes*

Table des matières

Contexte	4
Faits saillants	5
Réussites	6
<i>Discussions avec les partenaires en éducation</i>	6
<i>Intégration, harmonisation et établissement de liens</i>	8
<i>Création de ressources</i>	10
Réflexions et conseils en ce qui concerne la mise en œuvre continue d'écoles sécuritaires et tolérantes	11
<i>Promotion d'un climat scolaire positif</i>	11
<i>Harmonisation des secteurs de politiques et de programmes</i>	12
<i>Maintien de l'engagement envers les mesures de soutien universelles et personnalisées offertes aux élèves</i>	13
<i>Importance de la sensibilisation à la prévention de l'intimidation</i>	14
<i>Mise en œuvre des politiques et des programmes et échange des connaissances à l'échelle du secteur de l'éducation</i>	14
Annexe A : Biographies des membres du Comité d'experts en matière d'écoles tolérantes (membres actuels et antérieurs)	17

Contexte

En décembre 2011, dans le cadre de son Plan global d'action pour des écoles tolérantes, le gouvernement s'est engagé à mettre sur pied un comité d'experts qui lui donnerait des conseils basés sur des données probantes concernant les ressources et les pratiques des écoles tolérantes qui sont axées sur une approche globale à l'échelle de l'école, y compris la prévention et l'intervention précoce.

Le Comité d'experts en matière d'écoles tolérantes (comité d'experts) a été fondé en juin 2012. Celui-ci s'est réuni chaque trimestre jusqu'à la fin de son mandat en juin 2016. Son mandat était d'inspirer le changement de culture nécessaire pour appuyer les initiatives scolaires sécuritaires et tolérantes; de conseiller le ministère de l'Éducation sur les ressources et les pratiques basées sur des données probantes qui soutiennent la création et le maintien d'un climat scolaire positif dans toutes les écoles de l'Ontario; et de suggérer les meilleures façons de communiquer ces connaissances.

Le comité d'experts était constitué de membres diversifiés qui ont mis à contribution leur expertise scolaire et pratique dans les domaines suivants :

- la création d'un climat scolaire positif;
- la recherche sur le développement sain de l'enfant;
- la recherche sur l'éducation des Autochtones;
- l'équité et l'éducation inclusive;
- les besoins en éducation de l'enfance en difficulté;
- l'élaboration de mesures de soutien pour la prévention et l'intervention en matière d'intimidation;
- la mise en place de mesures de soutien pour l'engagement des élèves et des parents;
- les ressources en matière de santé mentale et de bien-être émotionnel.

Les membres du comité ont également apporté leurs différentes expériences et perspectives issues des communautés d'enseignement public, catholique, anglophone et francophone. (*Se reporter aux biographies des membres à l'annexe A.*)

La création et le maintien d'un climat scolaire positif sont un défi complexe qui demande de prendre en considération des solutions basées sur des données probantes; de s'engager à prendre une approche globale à l'échelle de l'école; et de mettre à contribution les parents ou les tuteurs, les familles et les partenaires communautaires pour appuyer le travail de l'école. Le comité d'experts a communiqué ce message au Ministère tout au long de son mandat. Un cadre législatif et stratégique solide pour des écoles sécuritaires et tolérantes a été mis en place, mais il reste d'importants travaux que le Ministère doit poursuivre pour veiller à ce que toutes les écoles de l'Ontario offrent un environnement sécuritaire, inclusif et tolérant à TOUS les élèves. Le travail du comité d'experts a appuyé cette transformation en déterminant et en recommandant les mesures de soutien et les relations qui ont documenté la mise en œuvre des lois et des politiques ainsi que le développement des ressources.

Ce rapport présente : (A) les faits saillants; (B) les réussites du comité d'experts; et (C) les réflexions et les conseils des membres du comité d'experts en ce qui concerne la mise en œuvre continue d'écoles sécuritaires et tolérantes en Ontario.

1. *Entre 2012 et 2016, le Comité d'experts en matière d'écoles tolérantes s'est réuni 19 fois.*
2. *Le Comité d'experts en matière d'écoles tolérantes a rencontré les groupes et les organismes suivants :*
 - Ontario Native Women's Association (ONWA)
 - Independent First Nations (IFN)
 - Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (OFIFC)
 - Métis Nation of Ontario (MNO)
 - Chiefs of Ontario (COO)
 - Egale Human Rights Trust
 - Ontario Association of Parents in Catholic Education (OAPCE)
 - Ontario Federation of Home and School Associations (OFSHA)
 - Parents partenaires en éducation (PPE)
 - People for Education (P4E)
 - Provincial Anti-Bullying Coalitions
 - Institut de leadership en éducation (ILE)
 - le Réseau pour la promotion de relations saines et l'élimination de la violence (PREVNet)
 - Terra Nova Market Strategies Inc
 - Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)
 - Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO)
 - Ontario Principals' Council (OPC)
3. *Le Comité d'experts en matière d'écoles tolérantes a rencontré les groupes et les comités gouvernementaux suivants :*
 - Conseil consultatif ministériel des élèves (CCME)
 - Conseil du curriculum (nommé par le ministère de l'Éducation)
 - ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ)
 - ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD)
 - Direction générale de la condition féminine de l'Ontario
4. *Les ressources suivantes ont été créées par le ministère de l'Éducation en collaboration avec le Comité d'experts en matière d'écoles tolérantes :*
 - En conversation – Comprendre le développement intégral de l'enfant et du jeune : La clé de l'apprentissage
 - Plan type de prévention et d'intervention en matière d'intimidation
 - La stratégie du ministère de l'Éducation : Atteindre l'excellence – Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario
5. *Un sous-groupe du comité d'experts a recommandé les lauréats pour le Prix de la première ministre pour les écoles tolérantes en 2013, 2014 et 2015.*

Les réussites du comité d'experts ont été classées selon les trois thèmes suivants :

1. les discussions avec les partenaires en éducation;
2. l'intégration, l'harmonisation et l'établissement de liens;
3. la création de ressources.

Discussions avec les partenaires en éducation

Le comité d'experts reconnaît que le ministère de l'Éducation a mis en place un cadre législatif solide pour des écoles sécuritaires et tolérantes, ainsi que les politiques nécessaires pour appuyer le travail des écoles (p. ex., la prévention et l'intervention en matière d'intimidation, la discipline progressive, l'équité et l'éducation inclusive). Parmi les domaines explorés par le comité d'experts, mentionnons la détermination des lacunes dans les ressources et le niveau de connaissances constaté dans les écoles et les conseils scolaires en ce qui concerne les politiques et les ressources relatives aux écoles sécuritaires et tolérantes du Ministère. Les membres du comité d'experts ont recueilli le point de vue des parents, des élèves, des éducatrices et éducateurs et d'autres partenaires essentiels du domaine de l'éducation afin de mieux déterminer les lacunes et les manières efficaces d'échanger des connaissances et de l'information sur les ressources et les pratiques actuelles.

Le comité d'experts a entamé une discussion avec des partenaires essentiels sur les approches qui visent à favoriser la sécurité et le bien-être des enfants et jeunes autochtones. Les partenaires comprenaient l'Ontario Native Women's Association (ONWA), Independent First Nations (IFN), la Métis Nation of Ontario (MNO), les Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (OFIFC) et les Chiefs of Ontario (COO). Le personnel du Bureau de l'éducation autochtone du ministère de l'Éducation a présenté les travaux qui étaient en cours, notamment la mise en œuvre du *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit*. Un résumé de la discussion a été communiqué à certains partenaires essentiels, notamment le Bureau de l'éducation autochtone et la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario (DGCFO) qui copréside le Groupe de travail mixte sur la prévention de la violence contre les femmes autochtones du gouvernement de l'Ontario. L'information tirée de la discussion documentera les prochaines étapes des travaux du Ministère visant à soutenir les initiatives en matière d'écoles sécuritaires et tolérantes pour les élèves des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Les membres du comité d'experts ont mis le Ministère au défi d'envisager de fournir plus de mesures de soutien aux élèves et aux familles de collectivités éloignées et pour la transition des élèves autochtones qui déménagent à l'extérieur des réserves dans le but d'aller à l'école. Ils ont également cerné le besoin d'accroître les compétences, la sensibilité et l'inclusion culturelles (chez les éducatrices et éducateurs et les élèves). Il est important de comprendre les expériences vécues par les élèves autochtones et leur contexte.

Le comité d'experts a rencontré des spécialistes en pratiques numériques exemplaires et en cyberintimidation afin de discuter des ressources utilisées dans les écoles. Il a ensuite transmis ses commentaires et a demandé au Ministère de réfléchir à ce qu'il pourrait faire de plus dans l'avenir en ce qui concerne la cyberintimidation. Ce phénomène est mal compris et, à ce jour, il existe peu de ressources pour aider les éducatrices et éducateurs

à réagir efficacement aux façons en constante évolution dont les « médias sociaux » sont utilisés pour intimider ou harceler les élèves. Le comité d'experts encourage le Ministère à poursuivre le développement des connaissances et des interventions efficaces dans cet important domaine émergent.

Les membres du comité ont tenu une discussion axée sur la façon dont le Ministère favorise un climat scolaire sécuritaire et tolérant envers les élèves gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres (GLBT). Ils ont également discuté avec Egale Canada Human Rights Trust et avec les trois associations provinciales de directions (Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes [ADFO], Catholic Principals' Council of Ontario [CPCO], Ontario Principals' Council [OPC]) du portrait actuel et du travail effectué à ce jour par l'entremise du soutien du ministère de l'Éducation. Les membres du comité ont reconnu qu'il y a des enfants et des jeunes en crise qui vont à l'école tous les jours et ont félicité le travail effectué à ce sujet jusqu'à maintenant. Leurs commentaires étaient axés sur la promotion des efforts de participation au-delà des dirigeantes et dirigeants du système. Lors des discussions sur le processus de planification de projet, les membres du comité ont suggéré de demander la participation de jeunes qui fréquentent des écoles élémentaires et secondaires situées dans des collectivités rurales ou de jeunes qui ont « survécu au système ». Une autre suggestion était d'offrir au personnel enseignant des espaces sécuritaires pour échanger sur les approches collaboratives qui visent à appuyer les jeunes GLBT dans la communauté scolaire. Il a également été suggéré, comme possibilité de partenariat, d'inviter les doyens en éducation à participer à ces échanges. L'adoption d'une approche personnalisée devrait également être prise en considération dans les cas d'élèves ayant des besoins particuliers, tels que les nouveaux arrivants qui font peut-être aussi face à un climat scolaire qui n'est ni sécuritaire ni accueillant. Le comité a constaté un besoin d'aller plus loin que d'offrir des ressources et de la formation. Il importe que le système d'éducation favorise ces importantes discussions. Il faudrait prendre en considération la création de vidéos ou de témoignages qui faciliteront la tenue de conversations quotidiennes dans les écoles dans le but d'aborder les questions et les défis complexes auxquels font face les élèves.

Plusieurs membres du comité d'experts ont fait des exposés lors des colloques annuels du Comité de participation des parents (CPP) entre 2012 et 2016. Les membres ont également offert des présentations aux parents sur le développement sain de l'enfant et sur la prévention et l'intervention en matière d'intimidation. Les parents qui y ont assisté ont obtenu du matériel, des conseils et des stratégies pratiques pour maintenir les efforts continus visant à améliorer la participation générale des parents auprès de leur conseil et leur communauté scolaires. Le colloque du CPP offrait la possibilité aux parents d'assister à des séances axées sur la participation présentées par les membres du comité d'experts et de s'informer sur les nouveaux outils et les nouvelles ressources qui favorisent la réussite et le bien-être des élèves. Certains membres du comité ont contribué à l'élaboration de ces outils, par exemple *Trousse d'outils pour parents : Les relations interpersonnelles* (2014) et *Encourager votre enfant à apprendre et à aimer les mathématiques* (2015) du Council of Directors of Education (CODE).

Le comité d'experts a aussi rencontré des représentants du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ), du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) et de différentes directions du ministère de l'Éducation. Le MSEJ a présenté les exposés suivants : *D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes*, *Intensifions nos efforts : Cadre stratégique en faveur de la réussite des jeunes de l'Ontario*, et

Profil du bien-être des jeunes de l'Ontario. Le MSSLD a fourni un aperçu du plan intitulé *Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé* en mettant l'accent sur l'élément du plan qui vise le maintien de la santé des Ontariennes et Ontariens, puisque celui-ci faisait référence à la santé physique et au bien-être des enfants et des jeunes. Le ministère de l'Éducation a présenté un aperçu des travaux en cours pour soutenir et mesurer le bien-être des élèves, du programme pour les trois premières années de la mise en œuvre de la stratégie intitulée *Esprit ouvert, esprit sain – Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances* et pour finir, des outils qui favorisent les relations saines et le bien-être des enfants de six ans et moins. Les membres du comité d'experts ont transmis leurs commentaires sur les façons de penser relatives à l'harmonisation des mesures et des initiatives à l'échelle du gouvernement qui mettent l'accent sur l'amélioration et la promotion du bien-être des enfants et des jeunes.

L'organisme People for Education a présenté un aperçu de son projet intitulé *Broader Measures of School Success*, qui examine la réussite et le bien-être des élèves en fonction de cinq domaines (la santé mentale, la santé, la créativité, la citoyenneté et l'environnement d'apprentissage de qualité). Les membres du comité d'experts ont transmis leurs commentaires à People for Education sur des indicateurs d'évaluation et ont entamé des discussions sur la mesure de la réussite des élèves à l'échelle des domaines.

Plusieurs membres du comité d'experts ont rencontré des représentants de coalitions de parents contre l'intimidation de l'ensemble de la province. Ces coalitions ont parlé des défis auxquels les parents d'enfants victimes d'intimidation font face lorsqu'ils veulent répondre aux besoins de leurs enfants et favoriser leur sécurité. Elles ont également fait des recommandations à propos de stratégies et de pratiques qui pourraient contribuer à la promotion d'écoles sécuritaires, inclusives et tolérantes en Ontario.

Le comité d'experts a rencontré des représentants des quatre associations provinciales de parents de l'Ontario (Ontario Association of Parents in Catholic Education [OAPCE], Ontario Federation of Home and School Associations [OFHSA], Parents partenaires en éducation [PPE] et People for Education (P4E)). Il a également rencontré les directrices et les directeurs de l'éducation en français. En outre, plusieurs membres du comité ont rencontré le Conseil consultatif ministériel des élèves (CCME). Toutes ces discussions ont contribué à la mobilisation des connaissances et documenté la mise en œuvre et la surveillance en cours des initiatives qui visent à appuyer des écoles sécuritaires et tolérantes.

Intégration, harmonisation et établissement de liens

Au début de son mandat, le comité d'experts a soulevé des questions concernant la façon dont les travaux relatifs aux écoles sécuritaires et tolérantes étaient liés aux travaux effectués dans les autres secteurs du Ministère. Des efforts ont été déployés pour réunir le personnel des principaux secteurs de politique du Ministère afin qu'il présente son travail au comité d'experts. Parmi ces directions, mentionnons la Direction de la sécurité dans les écoles et du bien-être des élèves, la Direction de l'éducation inclusive, la Direction des politiques relatives au curriculum et à l'évaluation, et la Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté. Selon le comité, le personnel de ces secteurs devrait établir des liens plus solides entre leurs travaux respectifs et s'assurer qu'il crée des relations avec des secteurs à l'extérieur du Ministère, notamment avec d'autres ministères, partenaires communautaires et chercheurs. Il a également souligné le travail du Ministère pour la création et la distribution des fiches d'information aux parents dans le

cadre du lancement du programme révisé en santé et en éducation physique, le travail de l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles et les ressources en matière d'équité et d'éducation inclusive.

Le comité d'experts a rencontré le président du Conseil du curriculum afin de discuter de la façon dont le Ministère pourrait renforcer les principes d'équité et d'éducation inclusive ainsi que les stratégies de prévention dans le cadre du programme. Il a aussi apporté des conseils au Ministère sur la façon d'appuyer la mise en œuvre dans ce secteur, y compris l'importance d'établir des liens pour les éducatrices et éducateurs, de favoriser un changement de culture dans les écoles et de collaborer avec les parents et l'ensemble de la communauté scolaire.

Le comité a rencontré les cadres supérieurs du ministère de l'Éducation pour discuter de la vision de l'éducation du Ministère. Un mémoire a été fourni par le comité lors des consultations sur la vision du ministère de l'Éducation. Le mémoire soulignait l'importance du bien-être des élèves et mettait l'accent sur la relation entre le développement cognitif, le bien-être physique, social et émotionnel et l'importance du bien-être en tant qu'objectif nécessaire pour tous les élèves de l'Ontario. Les membres du comité d'experts ont fortement recommandé au Ministère d'ajouter « la promotion et le soutien du bien-être des élèves » à ses objectifs et mesures en matière d'éducation en Ontario. En avril 2014, la stratégie *Atteindre l'excellence – Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario* a été mise en place et incluait un nouvel objectif visant la promotion du bien-être.

Le comité d'experts a rencontré l'équipe du projet Diriger des écoles sécuritaires et tolérantes de l'Institut de leadership en éducation (ILE) de l'Ontario dans le but d'examiner les résultats du sondage portant sur la mise en œuvre des politiques relatives aux écoles sécuritaires et tolérantes dans les conseils scolaires. Le sondage, qui s'adressait aux leaders scolaires et aux leaders du système à l'échelle de l'Ontario, a recueilli des renseignements sur les difficultés et les réussites de la mise en œuvre en cours des écoles sécuritaires et tolérantes. Les résultats du sondage indiquaient un certain nombre de secteurs de priorités qui doivent être examinés, notamment l'harmonisation stratégique des initiatives liées en matière d'écoles sécuritaires et tolérantes au niveau des écoles et du système; la planification stratégique, l'établissement des priorités et l'harmonisation des ressources dans un souci de souplesse pour faire des choix locaux; et la cueillette et l'analyse de données pour la prise de décision et l'amélioration des pratiques. Les membres du comité ont reconnu l'importance de tenir compte de ces résultats et ont constaté la façon dont le Ministère appuie les directrices et directeurs dans leur analyse de données, y compris les résultats de sondages sur le climat scolaire.

Le comité d'experts a également discuté des sondages portant sur le climat scolaire qui sont menés par les écoles aux deux ans. Des questions ont été soulevées telles que : « Pourquoi le Ministère ne recueille-t-il pas un ensemble de données normalisé par l'entremise des conseils scolaires? Comment appuie-t-il actuellement les écoles dans l'analyse de leurs données? Est-ce que les sondages devraient être approfondis pour inclure des facteurs supplémentaires liés au bien-être? » Selon le comité d'experts, il faudrait considérer d'intégrer certaines questions obligatoires et transmettre les réponses au Ministère, puisqu'il a constaté l'importance de rassembler des mesures uniformes. Il a suggéré de recueillir les données parmi un échantillon d'écoles ou de conseils scolaires dans la province au lieu d'exiger la participation de toutes les écoles et de toutes les années d'études. Des membres du comité ont souligné que de nombreuses écoles n'ont pas les moyens d'utiliser

les données ou ne sont pas en mesure de les interpréter correctement. Il y a des écarts à l'échelle de la province faisant en sorte que certains conseils scolaires plus importants ont les capacités internes pour analyser et interpréter leurs données, alors que d'autres conseils plus petits ne disposent pas de ces capacités. Il a été suggéré que le Ministère vienne en aide aux conseils scolaires (particulièrement ceux qui sont plus petits ou qui possèdent des capacités de recherche limitées) en collaborant avec des universités afin d'effectuer efficacement des sondages sur le climat scolaire, la cueillette et l'analyse de données et les interventions connexes.

Création de ressources

Le comité d'experts a souligné l'importance d'utiliser des données probantes pour documenter l'élaboration de politiques et de ressources. Il a aussi demandé au Ministère de réfléchir à la façon dont il soutient les conseils scolaires à faire de même. Pour ce faire, le comité a examiné et commenté les fiches d'information créées par le Réseau pour la promotion de relations saines et l'élimination de la violence (PREVNet) qui visent à aider les conseils à déterminer, assurer et évaluer l'efficacité des programmes de prévention et d'intervention en matière d'intimidation fondés sur les données probantes. Les commentaires du comité ont été intégrés dans les fiches d'information qui ont ensuite été envoyées à tous les conseils scolaires de l'Ontario. Le comité d'experts a également donné des conseils à propos de l'utilité future du registre de ressources du ministère de l'Éducation en matière d'écoles sécuritaires et inclusives et sur la façon de mieux favoriser l'utilisation de ressources basées sur des données probantes ou documentées dans les écoles.

Dans le cadre de la *Loi de 2012 pour des écoles tolérantes*, le Ministère s'est engagé à élaborer un plan type de prévention et d'intervention en matière d'intimidation. Le comité d'experts a examiné l'ébauche de ce plan ministériel et a transmis ses commentaires au Ministère pour orienter l'élaboration du document. Les discussions à propos de ce document portaient entre autres sur l'importance de s'assurer que les éléments contenus dans le plan type étaient basés sur des données probantes et que ce plan serait communiqué à l'ensemble du secteur. Le Plan type de prévention et d'intervention en matière d'intimidation a été distribué aux conseils scolaires de l'Ontario en janvier 2013.

Un sous-groupe de membres du comité d'experts a joint le comité de sélection formel pour la recommandation de récipiendaires pour le Prix de la première ministre pour les écoles tolérantes pour les années scolaires de 2013, 2014 et 2015. Le comité de sélection a examiné les nominations soumises par les écoles et a fait ses recommandations pour les gagnants. Ces membres ont également examiné la ressource intitulée *Promotion d'un climat scolaire positif : Une ressource pour les écoles* et ont établi des liens avec le Programme des prix de la première ministre pour les écoles tolérantes qui ont été pris en considération dans les critères de sélection.

Des membres choisis parmi le comité ont offert des entrevues sur leur expertise pour une édition du bulletin *En conversation* du ministère de l'Éducation. Cette édition intitulée *Comprendre le développement intégral de l'enfant et du jeune : La clé de l'apprentissage* a été distribuée aux conseils scolaires au printemps 2014 et publiée sur le site du Ministère. Ce bulletin portait sur l'importance : de porter une attention particulière au développement des enfants et des jeunes; de créer un environnement d'apprentissage positif; de nouer des relations avec des adultes attentifs; et d'établir des liens entre la maison, l'école et la communauté.



Réflexions et conseils en ce qui concerne la mise en œuvre continue d'écoles sécuritaires et tolérantes

Comme le mandat du comité d'experts tire à sa fin, les membres voudraient offrir quelques conseils afin d'aider le ministère de l'Éducation à continuer de favoriser un environnement scolaire sécuritaire et tolérant pour tous les élèves de l'Ontario. Voici un résumé de leurs réflexions et de leurs conseils.

Promotion d'un climat scolaire positif

Afin que les enfants et les jeunes puissent réussir et réaliser leur plein potentiel, il est d'abord nécessaire de répondre à leurs besoins de base, notamment le besoin de se sentir en sécurité et inclus. Relatifs à la satisfaction des besoins de base, il existe des problèmes d'équité qui posent des obstacles aux besoins en éducation et en bien-être des élèves autochtones, y compris le niveau de financement des écoles financées par les fonds publics de la province et de l'État. À la lumière de récents engagements pris par les gouvernements fédéral et provincial pour adresser les *Appels à l'action* du rapport de la Commission de vérité et réconciliation, il y a maintenant une possibilité d'appuyer davantage les niveaux de réussite et le bien-être de tous les élèves autochtones. Cela signifie que le Ministère devrait songer à améliorer les mesures de soutien offertes aux élèves en transition entre une école sur la réserve et une école provinciale, ainsi qu'aux élèves en transition entre les divers paliers du système d'éducation financé par les fonds publics de la province. Cela pourrait inclure d'offrir des outils de préparation aux écoles pour évaluer si elles sont en mesure de recevoir et d'appuyer des élèves autochtones; de conclure des partenariats avec les partenaires communautaires pour encourager les élèves autochtones à réussir tout au long de leur parcours scolaire; d'aider les parents, les fournisseurs de soins et les familles à connaître le système scolaire; et d'accroître les connaissances et de susciter une prise de conscience en ce qui a trait aux histoires, aux cultures, aux perspectives et aux contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits pour tous les élèves, le personnel des écoles, les candidats à des postes d'enseignante et d'enseignant, le personnel de facultés d'éducation, le personnel des conseils scolaires et les conseillères et conseillers scolaires.

Au niveau des écoles, il est important que les membres du personnel disposent d'outils et de temps pour répondre adéquatement et efficacement aux besoins et tenir compte des points forts de tous les membres de la communauté scolaire. Ces outils peuvent être des instruments d'évaluation, des programmes basés sur des données probantes ou des mesures de soutien scolaires ou parascolaires. En outre, il est indispensable qu'il y ait un dialogue permanent entre le personnel enseignant, les directrices et directeurs d'école et les personnes responsables au niveau des conseils scolaires et de la province pour s'assurer que l'information essentielle est communiquée de façon à faciliter des interventions rapides et efficaces selon les points forts et les besoins cernés chez les élèves.

Une importante partie du travail du Ministère portait sur la promotion d'un climat scolaire positif. Une attention particulière devrait également être portée à l'importance de la culture scolaire, du climat en classe, de l'écoute de toutes les voix et des relations réceptives et respectueuses. L'entretien de relations saines est fondamental à l'échelle de l'école tout comme au niveau de la classe et joue un rôle important dans le succès de la mise en œuvre de politiques et de programmes en matière d'écoles sécuritaires et tolérantes. Tous les enfants ont besoin d'aide pour apprendre. Le profil démographique de l'Ontario change et le Ministère et les écoles doivent contribuer pour venir en aide aux élèves qui en ont besoin (p. ex., les nouveaux arrivants).

Tous nos enfants et nos jeunes doivent se sentir importants. Ils doivent savoir que quelqu'un se soucie d'eux et sait qui ils sont. Un des membres du comité d'experts a demandé au Ministère de réfléchir à une citation du Dr Seuss qui résume cette pensée : « Aux yeux du monde entier, vous n'êtes peut-être qu'une personne, mais aux yeux d'une personne, vous êtes le monde entier. » (traduction libre) L'objectif devrait être que chaque enfant est connu d'au moins un adulte dans leur école pour qu'il ait une personne vers qui se tourner et qu'aucun enfant ne « tombe entre les mailles du filet ».

Il est essentiel que les conseils scolaires cernent clairement les besoins de leurs élèves et de leur collectivité afin de mettre en œuvre des programmes précis et des activités ciblées qui favoriseront un sentiment d'appartenance et de bien-être dans l'environnement scolaire. Il est d'une importance capitale que tous les acteurs essentiels du secteur de l'éducation participent au développement d'un environnement sécuritaire et sain. Par conséquent, une approche qui établit les priorités partagées et précise les tâches et les responsabilités de chaque personne permettra d'atteindre notre objectif primaire qui vise la réussite scolaire de tous les élèves.

Harmonisation des secteurs de politiques et de programmes

Au début du mandat du comité d'experts, il y avait un sentiment que le travail effectué en matière d'écoles sécuritaires et tolérantes n'était pas aussi bien lié que possible aux autres secteurs de politiques pertinents. Au cours du mandat du comité, les efforts ont été multipliés pour rassembler les secteurs, établir des liens entre eux et harmoniser leurs travaux. Les discussions à ce sujet ont lieu plus fréquemment au sein du Ministère et le comité aimerait qu'elles se poursuivent. Le travail en matière d'écoles sécuritaires et tolérantes doit être intégré à d'autres stratégies pertinentes afin de permettre aux conseils scolaires d'atteindre leurs objectifs. Il est essentiel que l'établissement de relations parmi les secteurs de politiques et de programmes devienne une pratique. Il est également nécessaire d'adopter une approche interdisciplinaire qui reflète la diversité de notre population. Bien que ce travail demande du temps et des efforts soutenus, il est important qu'il se fasse. L'importance des partenariats et des relations avec les organismes communautaires a été soulevée. Les administrateurs, les enseignants et les éducateurs devraient être encouragés à collaborer avec les partenaires communautaires, notamment les agents scolaires et les agents de probation à la jeunesse, ainsi que les responsables en santé mentale des conseils scolaires.

Le ministère de l'Éducation devrait faire de son mieux pour continuer d'établir des liens entre les secteurs de politiques et de programmes interreliés et pertinents, par exemple : les écoles sécuritaires, les écoles saines, l'équité et l'éducation inclusive, l'éducation de

l'enfance en difficulté, le curriculum et les initiatives en matière de santé mentale et de bien-être. Comme l'objectif du Ministère concernant le bien-être des élèves a été formulé explicitement dans la stratégie *Atteindre l'excellence – Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*, il est maintenant possible de relier le travail relatif aux écoles sécuritaires et tolérantes aux secteurs connexes. Ceci permettra d'uniformiser le travail effectué à l'interne et de dissiper la confusion présente dans les conseils scolaires en ce qui concerne la façon dont le travail relié s'emboîte et la façon dont il peut être exprimé à l'échelle de l'école. Le comité se réjouit de la mise en œuvre de la stratégie pour le bien-être, notamment des consultations à venir avec le secteur de l'éducation au cours de la nouvelle année scolaire.

Maintien de l'engagement envers les mesures de soutien universelles et personnalisées offertes aux élèves

Le Ministère devrait continuer de favoriser les écoles sécuritaires et tolérantes à l'échelle universelle, c.-à-d. maintenir les politiques et les ressources à l'intention de l'ensemble de l'école. Toutefois, il devrait également songer aux façons de continuer d'offrir du soutien aux élèves qui ont d'autres besoins spécifiques et aux mesures de soutien qui pourraient être offertes au personnel enseignant pour leur permettre de répondre aux besoins de leur classe. Le comité d'experts a consacré du temps à discuter des mesures de soutien ministérielles qui ont été mises en place pour venir en aide aux élèves ayant des besoins en éducation de l'enfance en difficulté et aux élèves des communautés GLBT, métisses, inuites et des Premières Nations. Il faudrait poursuivre les efforts dans ces secteurs. Le Ministère devrait aussi tenir compte des élèves ayant des besoins particuliers qui pourraient nécessiter des mesures de soutien ou des ressources additionnelles et spécifiques afin de favoriser leur réussite, leur bien-être et leur sentiment d'appartenance envers l'école, p. ex., les nouveaux arrivants; les enfants et les jeunes pris en charge; les enfants et les jeunes qui ont fréquenté les bureaux des services de justice pour la jeunesse ou qui ont été en conflit avec la loi; les personnes souffrant de troubles de santé mentale; les élèves adultes qui étaient des décrocheurs; les jeunes qui ont été suspendus ou expulsés; les jeunes en marge de la société ou ceux qui ont un statut socioéconomique bas ou sont issus de minorités culturelles. Le Ministère doit collaborer avec les autres ministères et les partenaires communautaires afin de comprendre quels sont les besoins de ces élèves et comment mieux soutenir leur réussite et leur bien-être.

Les membres du comité d'experts ont demandé au Ministère de continuer à sensibiliser les écoles aux avantages des interventions, des programmes et des modèles « prouvés » ou basés sur des données probantes. Les écoles ont des besoins complexes et diversifiés, c'est pourquoi il ne peut y avoir un programme « universel » qui réponde à tous les critères. Il faut plutôt adopter une variété de stratégies et de programmes efficaces pour y arriver. Il est également important d'évaluer les résultats afin de déterminer l'effet réel produit par les initiatives. À partir de ces évaluations, nous pouvons tirer des conclusions sur les réussites et les échecs pour ensuite investir dans les aspects prometteurs. Les membres du comité d'experts ont l'impression que les facultés d'éducation et les universités sont sous-utilisées dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre de politiques du Ministère. Celui-ci devrait songer à puiser dans l'expertise de ces établissements.

Importance de la sensibilisation à la prévention de l'intimidation

La prévention et l'intervention en matière d'intimidation doivent demeurer au programme à de nombreux niveaux. Le comité d'experts a mentionné que l'accent doit être mis davantage sur les activités d'apprentissage à l'intention de l'ensemble de la population afin de faire passer le message que l'intimidation ne saurait être acceptable. Les élèves ne peuvent pas faire face à ce problème seuls; ils ont besoin de soutien pour y arriver. Le Ministère n'a pas encore respecté son engagement relatif à la mise en place d'une campagne publique d'information contre l'intimidation, il devrait donc réexaminer cette option. Les membres du comité d'experts ont réitéré que l'intimidation est un problème de société qui ne peut être réglé entièrement par les écoles. Face à un monde complexe et en constante évolution, une approche globale à l'échelle de l'école est nécessaire pour créer un climat scolaire positif et prévenir les comportements inappropriés, tels que l'intimidation, la discrimination, le harcèlement, la violence fondée sur le sexe et les incidents fondés sur le racisme et l'homophobie. Il est primordial que chacun, c'est-à-dire le gouvernement, les éducatrices et éducateurs, le personnel des écoles, les parents et l'ensemble de la communauté, participe à la mise en œuvre des écoles sécuritaires, inclusives et tolérantes en Ontario. L'intimidation peut prendre différentes formes et de nombreux aspects de l'intimidation devraient être abordés, tels que les concepts d'intersectionnalité, de la victimisation différentielle, de l'inclusion et de l'appartenance. Il faut reconnaître la réalité de notre monde en constante évolution. En outre, le bien-être du personnel est essentiel et les relations entre les adultes dans les écoles importent également. L'intimidation est un problème relationnel qui nécessite des solutions relationnelles. Il faut soutenir les enseignants pour qu'ils soient en mesure de répondre aux besoins de leurs élèves.

Les membres du comité d'experts ont aussi suggéré au Ministère de prêter une attention renouvelée à la lutte contre la discrimination raciale et sociale dans les écoles. Tous les élèves doivent avoir accès à des possibilités d'études de qualité, mais nombre d'entre eux continuent d'être confrontés à des inégalités.

Mise en œuvre des politiques et des programmes et échange des connaissances à l'échelle du secteur de l'éducation

Le Ministère a mis en place un cadre législatif solide pour les écoles sécuritaires et tolérantes, ainsi que de nombreuses politiques et ressources de soutien pour les écoles. Les membres du comité d'experts, lors de rencontres où ils informaient les intervenantes et intervenants en éducation des ressources offertes par le ministère de l'Éducation, ont constaté une certaine ignorance de l'existence de telles ressources. Le Ministère doit déployer des efforts répétés pour communiquer ses connaissances actuelles et faire connaître ses ressources au secteur de l'éducation. En outre, le Ministère doit allouer suffisamment de temps au secteur pour qu'il puisse travailler avec ces ressources et formuler des commentaires. La théorie du changement reconnaît que la mise en œuvre prend du temps, c'est pourquoi les conseils scolaires en sont à différentes étapes d'avancement dans la mise en œuvre des politiques pour favoriser les écoles sécuritaires et tolérantes. Le repérage des points forts et des pratiques efficaces et la correction des lacunes et des besoins cernés font partie d'un processus répétitif.

Les membres du comité d'experts ont également fait valoir que la pratique d'apprentissage en groupe devrait être reconnue puisque chaque partie du secteur renferme des

connaissances. Il devrait y avoir des mécanismes d'échange à l'échelle du secteur, afin que le Ministère puisse apprendre des conseils scolaires et que ceux-ci puissent facilement échanger des connaissances et des ressources à l'échelle de la province.

Le comité d'experts aimerait que le Ministère prenne le temps de réfléchir aux façons dont il pourrait communiquer ses connaissances au secteur et de chercher des moyens de faire connaître le travail accompli pour appuyer les écoles sécuritaires et tolérantes. Selon le comité, le Ministère devrait songer à une manière de favoriser davantage la sensibilisation à l'égard des ressources actuelles afin qu'elles soient intégrées dans le quotidien des écoles et des salles de classe. Cela pourrait comprendre le « relancement » des fiches d'information sur la prévention de l'intimidation et du Plan type de prévention et d'intervention en matière d'intimidation. La recherche montre que la création et le maintien d'un climat scolaire positif nécessitent de mettre l'accent sur le développement de relations saines et respectueuses dans l'ensemble de la communauté scolaire.

Par ailleurs, le comité d'experts voudrait que le Ministère songe à mettre en place une stratégie de communication à grande échelle afin de faire connaître les ressources disponibles, en plus de créer un processus de surveillance de l'utilisation de ces ressources. Au cours de son mandat, le comité d'experts a découvert de nombreuses ressources de tiers qui ont été créées pour le secteur de l'éducation par l'entremise de projets financés par le ministère de l'Éducation. Le comité a constaté qu'il n'existe pas de système ou de moyen pour savoir à quelle échelle et selon quelle efficacité les ressources sont utilisées. Il est important d'évaluer non seulement l'efficacité des programmes dans les écoles, mais également l'efficacité des ressources créées à l'intention des écoles, des parents et de la population générale.

Il faudrait également songer à normaliser le processus pour mesurer les améliorations dans le secteur de l'éducation, dans le cadre de la mise en œuvre de projets ou de ressources ou comme condition aux ententes de paiement de transfert. Cela permettra de répondre aux questions telles que : « Ce travail a-t-il eu une incidence sur l'élève? » ou « Est-ce que cela a fonctionné en pratique? » Les membres du comité ont soutenu le fait que si nous changeons le savoir, nous changerons le comportement, ce qui se traduira par une diminution du nombre d'élèves intimidés. Les membres du comité ont convenu que les résultats de ces projets pourraient intéresser le secteur de l'éducation et que l'accès à ces renseignements serait très utile.

À la lumière des réflexions et des conseils présentés dans la section susmentionnée, le comité d'experts aimerait proposer les cinq thèmes suivants aux fins de suivi du ministère de l'Éducation :

1. Il faut fournir des outils et des mesures de soutien pour encourager les conseils scolaires à collaborer pour favoriser la mise en œuvre d'initiatives en matière d'écoles sécuritaires et tolérantes.
2. Il faut communiquer aux conseils scolaires l'importance de prendre des décisions en fonction de preuves empiriques et de travailler selon une approche basée sur les données.

3. Il faut maintenir la collaboration à l'échelle des secteurs de programmes au sein du ministère de l'Éducation, ainsi qu'avec les autres ministères afin de réduire les possibilités de répétition et de veiller à l'harmonisation des stratégies qui soutiennent la réussite et le bien-être des élèves.
4. Le comité d'experts conseille vivement au Ministère de mettre la priorité sur les stratégies et les mesures à prendre pour répondre aux besoins liés à l'éducation et à la santé des élèves autochtones et leur famille.
5. Bien que le Ministère ait mis en place des mesures de soutien pour les groupes d'élèves en marge, il devrait également voir s'il y a des élèves ayant des besoins particuliers qui pourraient nécessiter d'autres mesures de soutien ou ressources spécifiques afin de favoriser leur réussite, leur bien-être et leur sentiment d'appartenance à l'école. Pour ce faire, le Ministère devrait s'assurer qu'une attention particulière est portée au règlement de problèmes tels que la discrimination raciale et sociale dans les écoles afin de soutenir le bien-être et la réussite des élèves et de diminuer l'intimidation et les possibilités d'inégalité.

Annexe A : Biographies des membres du Comité d'experts en matière d'écoles tolérantes (membres actuels et antérieurs)

BIOGRAPHIES

PRÉSIDENTS

BRUCE FERGUSON, PH. D., était directeur du groupe des ressources sur les systèmes de santé communautaire (Community Health Systems Resource Group) de l'Hospital for Sick Children (SickKids). Il est professeur émérite en psychiatrie à l'Université de Toronto et a été chercheur invité de la Biological Psychiatry Branch de la National Institute of Mental Health aux États-Unis. M. Ferguson favorise la mise en œuvre d'interventions fondées sur des preuves ainsi que la mesure normalisée des résultats dans les domaines de la santé, de la santé mentale, des services sociaux et de l'éducation et il s'efforce de promouvoir et de faciliter l'intégration et la collaboration dans la prestation de services. M. Ferguson était membre du Groupe consultatif de la ministre, qui a permis d'élaborer un plan visant à transformer les services de santé mentale en Ontario et a fait partie de plusieurs groupes stratégiques qui conseillaient les ministères quant à la réalisation de la transformation.

MARY GORDON, fondatrice et présidente de Racines de l'empathie, jouit d'une réputation internationale. Elle est lauréate de plusieurs prix comme entrepreneuse sociale, éducatrice, auteure, championne de la cause des enfants et experte dans les rapports parents-enfants. Invitée à des regroupements organisés par l'Organisation mondiale de la Santé et les Nations Unies, elle y a présenté des exposés sur le développement des jeunes enfants. En 1981, elle a fondé le premier et le plus grand centre de formation au rôle parental et de la littératie pour les familles au Canada. Ces centres sont maintenant d'intérêt public en Ontario et ont été ouverts dans des centaines d'écoles. Mme Gordon a reçu l'Ordre du Canada en 2006 en reconnaissance de ses nombreuses contributions à l'éducation.

MEMBRES

LEENA K. AUGIMERI, PH. D., est la directrice SNAPMD, Scientific and Program Development and Centre for Children Committing Offences au Child Development Institute, et professeure auxiliaire à l'Université de Toronto. Depuis les 30 dernières années, les travaux de cette scientifique sont axés sur la conception d'un modèle communautaire englobant de prévention du crime pour les jeunes enfants ayant de graves problèmes de comportement dérangeant (agression, transgression des règlements et problèmes de conduite). Ce modèle met l'accent sur des protocoles opportuns d'aiguillage dans la communauté, des interventions « Stop, N'agis pas, Analyse et Planifie » (SNAP) basées sur des données probantes et adaptées au sexe et des outils d'évaluation du risque et des

besoins (Early Assessment Risk List). Mme Augimeri est cofondatrice de l'intervention basée sur des données probantes et adaptée au sexe la plus soutenue qui vise les jeunes enfants ayant des problèmes de comportement dérangeant (le modèle SNAPMD) et dirige la campagne d'expansion nationale de SNAPMD. Elle est une auteure, une experte-conseil, une scientifique et une présentatrice remarquée responsable de l'ensemble des activités nationales et internationales de développement, de mise en œuvre, de recherche et d'évaluation qui se rapportent à SNAP® et aux jeunes enfants qui sont en conflit avec la loi. Elle est membre de l'Academy of Experimental Criminology et lauréate de nombreux prix, tels que le tout premier prix de la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada soulignant les réalisations exceptionnelles en matière de recherche et d'évaluation; et le prix Elizabeth Manson pour le service communautaire en santé mentale de l'enfance soulignant les contributions exemplaires à la promotion de la santé mentale des enfants. Mme Augimeri a également accepté au nom de SNAPMD le Prix de la première ministre pour l'innovation sociale et régionale et le prix Ruth Hindmarsh de 2015 du Toronto Star pour ses efforts visant à améliorer la qualité de vie des enfants.

MARTIN BERTRAND est le directeur de l'éducation du Conseil scolaire Viamonde, un conseil scolaire pour les écoles publiques francophones qui s'étend d'ouest en est, de Windsor à Trenton, et de Penetanguishene au nord jusqu'à la péninsule du Niagara au sud. Viamonde sert plus de 11 000 élèves dans 47 écoles. Ayant auparavant été directeur adjoint de l'éducation du Conseil scolaire Viamonde, il a commencé sa carrière au Carleton Roman Catholic School Board et au Conseil des écoles publiques de l'est de l'Ontario situé à Ottawa. Au cours de ses 20 années de carrière, M. Bertrand a été enseignant, chef de département, enseignant-conseil, directeur adjoint, directeur et surintendant.

LISE BISNAIRE, PH. D., est la directrice du Programme d'intervention en autisme du Centre hospitalier pour enfants de l'Est de l'Ontario (CHEO) et chercheuse associée à l'Institut de recherche du CHEO. Elle a été auparavant pendant 12 ans directrice de la clinique de psychiatrie pour patients hospitalisés et chef de pratique professionnelle pour la psychologie au CHEO. Elle est actuellement membre du Comité d'experts cliniciens en matière de trouble du spectre de l'autisme du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse. Mme Bisnaire possède une vaste expérience en tant que fournisseuse de soins, professeure de clinique et chercheuse. Elle est renommée internationalement pour ses travaux sur l'évaluation des résultats en santé mentale et en autisme pour les enfants et les adolescents. Mme Bisnaire a en outre participé à l'élaboration et à la mise en œuvre de la démarche de la gestion des résultats cliniques totaux pour les services de santé destinés aux enfants, aux jeunes et à leur famille. Elle se dévoue plus particulièrement à l'intégration de cette philosophie de pratique et des outils de mesure des services connexes dans les services en santé mentale et en autisme de l'Ontario. Mme Bisnaire est titulaire d'un doctorat en psychologie clinique de l'Université d'Ottawa.

HAROLD BRATHWAITE a été chef de département, directeur adjoint et directeur du conseil scolaire de Halton, ainsi que surintendant et directeur adjoint du Toronto Board of Education. Sa carrière impressionnante a atteint son point culminant quand il a été promu directeur de l'éducation du Peel District School Board en 1994, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite en 2002. Tout au long de sa carrière, il a défendu ardemment l'éducation publique, les questions d'équité et le renforcement de la capacité dans les communautés.

Lauréat de nombreux prix, il a notamment reçu le prix Harry Jerome, le prix Urban Alliance on Race Relations, le prix d'excellence de McMaster, le prix Arbor de l'Université de Toronto et l'Ordre de l'Ontario. M. Brathwaite a quitté son poste de directeur général de Retired Teachers of Ontario en juillet 2015.

KIM CHRISTIANSON-GAGNON est la responsable du projet Diriger des écoles sécuritaires et tolérantes de l'Institut de leadership en éducation (ILE) de l'Ontario. Auparavant, elle a été directrice aux niveaux élémentaires et secondaires à partir de 2007 et elle a obtenu un brevet d'agente de supervision. Actuellement détachée du Conseil scolaire public du Nord Est de l'Ontario, elle continue d'encourager les dirigeantes et dirigeants des 72 conseils scolaires de la province à améliorer le bien-être des élèves. Elle a également signé un contrat avec l'ADFO pour diriger un projet conjoint avec le CPCO et le OPC pour favoriser les principes qui visent à soutenir les élèves qui font partie de la communauté GLBT. Mme Christianson-Gagnon est en outre l'agente de supervision et la directrice de l'unité francophone du Moosonee District School Area Board. Elle a démarré sa carrière en tant qu'hygiéniste dentaire de restauration et elle est candidate au doctorat pour le programme Doctor of Health Administration à l'Université de Phoenix. En 2016, elle espère présenter son mémoire sur l'accès aux services de soins de santé pour les francophones qui vivent dans les collectivités rurales éloignées du Nord-Ouest de l'Ontario depuis la régionalisation en 2006. Mme Christianson-Gagnon a également été membre du Groupe ministériel de référence des directions d'école du ministère de l'Éducation de 2010 à 2012.

DRE JEAN CLINTON est professeure clinique au département de psychiatrie et de neurosciences du comportement de l'Université McMaster pour la division de psychiatrie infantile. Dre Clinton fait également partie du personnel de l'hôpital pour enfants McMaster et du département de médecine familiale et est professeure agrégée au département de psychiatrie infantile de l'Université de Toronto et du Hospital for Sick Children. Elle agit aussi à titre de scientifique principale à l'Infant and Child Health Lab de l'Université McMaster. En outre, elle est membre de la Child Trauma Academy. Depuis près de 30 ans, elle est experte-conseil en programme de santé mentale des enfants et des jeunes, en bien-être de l'enfant et en soins de santé primaires. Dre Clinton a récemment été nommée conseillère en éducation auprès de la première ministre de l'Ontario et du ministère de l'Éducation. En tant que championne de la cause des enfants, elle est reconnue à l'échelle locale, provinciale, nationale, et plus récemment à l'échelle internationale. Son domaine de prédilection est le développement du cerveau et le rôle essentiel que les relations et la connexité jouent à cet égard. Elle se fait la championne de l'élaboration d'une stratégie nationale et globale en matière de bien-être de l'enfance, incluant un système d'apprentissage et de soins précoces pour tous les enfants et leur famille. Dre Clinton travaille activement afin de s'assurer du respect et de la prise en considération des besoins et des voix des enfants et des jeunes.

DAWN HARVARD, PH. D., membre de la Première Nation de Wikwemikong et présidente de l'Ontario Native Women's Association (ONWA) et de l'Initiative de lutte contre le diabète chez les Autochtones du Sud de l'Ontario, est professeure dans le programme de maîtrise en études autochtones et des Autochtones du monde de l'Université Queen's. En 2011, elle a obtenu son doctorat en éducation de l'Université Western Ontario et elle y est actuellement professeure auxiliaire. Les recherches de madame Harvard portent sur la réduction des écarts de rendement et la facilitation de la réussite scolaire des élèves autochtones.

PETER JAFFE, PH. D., est professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Western Ontario et directeur scientifique du Centre for Research and Education on Violence Against Women and Children. Il est également directeur émérite du Centre for Children and Families in the Justice System qui est un centre de santé mentale infantile spécialisé dans les problèmes qui mènent les enfants et les familles à entrer dans le système de justice. Il a été psychologue exerçant dans la communauté comme spécialiste des mauvais traitements des enfants et de la violence familiale. Il est de plus conseiller scolaire au Thames Valley District School Board (TVDSB) et collabore activement avec des groupes de conseillers scolaires, de personnel enseignant et de parents de l'Ontario à la sensibilisation du public à l'impact de la violence dans les médias sur le développement de l'enfant. M. Jaffe a également siégé à de nombreux comités du conseil scolaire et dirigé la conception de programmes de prévention de la violence dans le système scolaire.

MICHAEL PAUTLER a été enseignant, chef de département, directeur adjoint et directeur au Toronto Catholic District School Board, et surintendant de l'éducation du Durham Catholic District School Board, avant d'être nommé directeur de l'éducation du Halton Catholic District School Board, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite en 2013. Il est actuellement le directeur général de l'Institute for Catholic Education (ICE) qui rassemble des organismes qui partagent la responsabilité de l'éducation catholique financée par les fonds publics dans le but de collaborer avec eux et de leur venir en aide. L'ICE est un centre de recherche et de dialogue pour les élèves, les parents, le personnel enseignant, les directeurs, les administrateurs principaux et les évêques catholiques de la communauté d'éducation catholique anglaise de l'Ontario. M. Pautler est également directeur de programme du Catholic Community Delivery Organization, responsable de la prestation du Programme menant à la qualification d'agente ou d'agent de supervision aux personnes aspirant à des postes de cadres dans les écoles catholiques.

TRACY VAILLANCOURT, PH. D., est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en santé mentale des enfants et en prévention de la violence à l'Université d'Ottawa où elle est à la fois professeure titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation (programme de consultation en psychologie) et à l'École de psychologie de la Faculté des sciences sociales. Elle est membre élue du collège de la Société royale du Canada et elle est professeure auxiliaire au département de psychologie, des neurosciences et du comportement de l'Université McMaster. Mme Vaillancourt a obtenu son baccalauréat ès arts, sa maîtrise ès arts et son doctorat de l'Université de la Colombie-Britannique (développement humain), son diplôme postdoctoral de l'Université de Montréal et de l'Université Laval (psychologie du développement), et a effectué une nouvelle spécialisation postdoctorale en psychologie infantile appliquée (clinique) à l'Université McGill. Ses recherches portent sur les liens entre l'agression et le fonctionnement mental des enfants, avec un accent particulier sur les neurosciences sociales. Le financement de madame Vaillancourt provient actuellement des Instituts de recherche en santé du Canada, du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et de la Fondation ontarienne de la santé mentale.

JOE VERYARD, ED. D. (INSTITUT D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES DE L'ONTARIO DE L'UNIVERSITÉ DE TORONTO) est le coordonnateur du projet Diriger des écoles sécuritaires et tolérantes de l'Institut de leadership en éducation. Au cours de ses 31 années de carrière, il a été enseignant, chef de département, administrateur d'écoles secondaires et directeur de système pour des écoles sécuritaires et tolérantes de l'Ottawa Catholic School Board (OCSB). Ses études et ses travaux portaient principalement sur la satisfaction des besoins des jeunes en marge. M. Veryard a présidé le comité qui a mis en place les Focus Programs de l'OCSB ainsi qu'une équipe interorganisme de premières répondantes et premiers répondants et de dirigeantes et dirigeants de l'éducation, qui a élaboré un protocole d'intervention en cas d'urgence pour les écoles. En tant que conseiller à la Fondation ACT, il a contribué à l'élaboration du programme de RCR dans les écoles au Canada. Il a en outre travaillé de concert avec des dirigeantes et dirigeants en éducation et des partenaires communautaires pour mettre en place des politiques et des lignes directrices de qualifications additionnelles en matière d'écoles sécuritaires, des ressources pour l'équité et des stratégies contre les bandes criminalisées. Il a mené des recherches et fait des exposés sur les enjeux des écoles sécuritaires à l'échelle locale et provinciale. M. Veryard siège au conseil d'administration de Youth Ottawa.

JOHN WILHELM est travailleur social en chef du Toronto Catholic District School Board (TCDSB). Il est membre du conseil d'administration de la Catholic Children's Aid Society of Toronto et a siégé au conseil d'administration d'organismes sans but lucratif, comme la Toronto Catholic Family Services Association et le BOOST Child and Youth Advocacy Centre. Il a également présidé le Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté. M. Wilhelm a participé à l'établissement de partenariats avec des organismes communautaires de santé mentale infantile et des organismes de santé.

COLLEEN WILLARD-HOLT, PH. D., est la doyenne de la faculté d'éducation de l'Université Wilfrid Laurier. Elle a obtenu son doctorat en psychologie éducationnelle à l'Université Purdue. Avant d'être diplômée, elle était enseignante d'éducation de l'enfance en difficulté et de mathématiques au secondaire et enseignait aux enfants surdoués de la maternelle à la 12^e année. Elle a enseigné au niveau universitaire sur les méthodes d'enseignement général, la psychologie éducationnelle, l'évaluation, la recherche éducationnelle, la recherche sur le cerveau, l'éducation aux élèves surdoués et l'éducation de l'enfance en difficulté. Les recherches de madame Willard portent notamment sur les enfants surdoués ayant un handicap, les répercussions de la recherche en neurosciences sur les professeurs, les intelligences multiples, les expériences internationales pour le personnel enseignant et l'éducation préalable du personnel enseignant.

MEMBRES ANTÉRIEURS

LUISA CANGELOSI est la directrice de la Marshall McLuhan Catholic Secondary School du TCDSB. Elle a commencé en 1984 à enseigner le français, l'italien et la religion à la St. Thomas Aquinas Secondary du Dufferin-Peel Catholic School Board. Au retour d'un congé pris pour passer du temps avec ses enfants, elle est retournée à l'enseignement en 1991 à la Marian Academy du Toronto Catholic District School Board. Après avoir enseigné l'anglais, langue seconde, elle a été responsable du département de français et des langues étrangères. Mme Cangelosi a également été directrice adjointe à la Loretto Abbey Catholic Secondary School et à la Dante Alighieri Catholic Secondary School et directrice du St. Joseph's College.

JOAN CRONIN est membre des Sœurs grises de l'Immaculée Conception et directrice générale de l'Ontario Institute for Catholic Education (ICE), qui est un centre de dialogue pour les élèves, les parents, le personnel enseignant, la direction des écoles, les cadres administratifs et les évêques catholiques de la communauté de l'éducation catholique en langue anglaise de l'Ontario. [Retraîtée]

DEBBIE DOUGLAS est la directrice générale de l'Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI). Dans le cadre de son travail, elle s'est penchée sur les questions d'équité et d'inclusion, plus particulièrement celles en lien avec la race, le sexe, la classe économique et l'orientation sexuelle au sein du système d'immigration. Elle a encouragé la création de lieux sûrs et accueillants en lien avec les programmes et services d'installation et d'intégration. Elle a aussi travaillé auprès d'agences de services communautaires et d'instituts publics sur le développement et le changement organisationnels. Mme Douglas est actuellement membre du conseil d'administration du Centre of Excellence for Research on Immigration and Settlement (CERIS) et du conseil d'administration du Women's College Hospital. De plus, elle est l'administratrice d'intérêt public pour le Conseil de réglementation des consultants en immigration du Canada (CRCIC). Mme Douglas a été membre de la table ronde d'experts provincial sur l'immigration qui a présenté le rapport *Plus de voies vers les succès*, qui a ensuite mené au tout premier projet de loi sur l'immigration en Ontario en 2015.

GYSLAINE HUNTER-PERREault est la directrice de l'éducation du Conseil scolaire Viamonde depuis 2010. Elle était auparavant agente de supervision pour ce même conseil de 2001 à 2010. Elle a une longue carrière en éducation à son actif, que ce soit en tant que directrice aux niveaux élémentaires et secondaires ou professeur de la maternelle à l'université, ou par sa participation au programme de formation des enseignants offert de 1990 à 1997 à l'Université d'Ottawa dans le centre de la région du Sud-Ouest. Mme Hunter-Perreault a présidé le Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'éducation de langue française (CODELF) de 2013 à 2014 et le Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGE) de 2013 à 2015. Parmi les sujets auxquels elle s'intéresse particulièrement, notons la vitalité des communautés francophones à l'échelle du pays, l'équité et l'éducation inclusive et la participation des élèves.

ALICE PITT, PH. D., est théoricienne en éducation et doyenne de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université York. Elle est membre du corps professoral de cette faculté depuis 1995 et en a été la doyenne associée de 2002 à 2007. À ce titre, elle a dirigé les activités de renouvellement du curriculum du programme de formation préalable ainsi que la conception de composantes expérientielles, y compris l'expansion de partenariats avec des écoles et des organismes communautaires. Mme Pitt possède un doctorat en éducation de l'Université de Toronto avec spécialisations en théorie du curriculum, pédagogie critique/féministe, et études culturelles en éducation. Elle a beaucoup publié dans ces domaines ainsi que dans celui de la formation du personnel enseignant. Mme Pitt est maintenant vice-rectrice des affaires universitaires de l'Université de York.

CAROLE RICHARDSON, PH. D., est la doyenne de la Schulich School of Education à l'Université de Nipissing à North Bay en Ontario. Avant d'être nommée doyenne, elle a occupé le poste de doyenne associée et a enseigné les méthodes de musique pendant huit ans. Auparavant, madame Richardson a enseigné la musique dans les écoles intermédiaires et a dirigé des chorales en Ontario et dans les Îles Caïmans. Ses travaux de recherche portent sur l'importance, pour le personnel enseignant en formation, de vivre des expériences artistiques et sur le rôle du récit autobiographique et de l'enquête narrative en collaboration, en matière de formation préalable en éducation.

BILL TUCKER est l'ancien directeur de l'éducation du Thames Valley District School Board. Il a été auparavant agent de supervision dans les domaines de l'éducation de l'enfance en difficulté et des services scolaires et communautaires des services de programmes, ainsi que surintendant du service des ressources humaines. Il a également été directeur de plusieurs écoles publiques de London et de St. Thomas (Ontario). M. Tucker a écrit des articles et fait des présentations à des conseils scolaires de tout le Canada sur les programmes familiaux et scolaires de lutte contre la violence et d'éducation de l'enfance en difficulté. Il a siégé au comité consultatif de la division des déficiences développementales de l'Université Western Ontario, représenté le conseil à London Children's Connection et a été membre du conseil de la Société d'aide à l'enfance de London et Middlesex. Il a présidé le comité de la campagne de Centraide de 2012 du comté de London et Middlesex. M. Tucker est professeur associé invité à la faculté d'éducation de l'Université Western.

ISBN 978-1-4606-8750-5 (PDF)